



## www.harmonie-sante.fr La Sécurité sociale a 80 ans, quel est son avenir ?

**Maintenir l'accès aux soins, accompagner l'innovation médicale, réduire le « trou de la Sécu » alors que la consommation des soins augmente... A 80 ans, la Sécurité sociale, doit relever de nombreux défis qui ne sont pas que financiers.**

La Sécurité sociale, de quoi parle-t-on ?

Si on vous dit Sécurité sociale, à quoi pensez-vous ? A cette question, les sondés d'une enquête, dévoilée fin mars 2025 par la Fondation Jean-Jaurès et le Groupe VYV ont répondu : « Déficit », « Déclin », mais aussi « Protection », « A garder », « Droit ». De fait, le « trou de la Sécu » et les débats sur les économies qu'il serait bon de faire reviennent dans l'actualité chaque fin d'année avec le vote du budget de la Sécurité sociale.

Mais de quoi parle-t-on précisément ? La Sécurité sociale est créée en 1945 avec l'ambition de « préserver le travailleur de l'incertitude du lendemain », pour reprendre les termes de Pierre Laroque qui en a été le premier directeur.

Au lendemain de la Seconde Guerre-mondiale, la « Sécu » porte donc une promesse qui va structurer notre modèle de société qui organise la solidarité nationale au bénéfice de la santé de chacun. La Sécurité sociale se déploie aujourd'hui en cinq branches dont on ne retient souvent que la plus importante en volume financier : l'Assurance maladie.

Mais la Sécu, c'est aussi la branche des accidents du travail et les maladies professionnelles, celle de la famille (les allocations familiales), le régime obligatoire des retraites et enfin la branche autonomie, la plus récente, qui prend en charge le risque de dépendance.

En 2025, le budget est de 666 milliards d'euros dont 200 milliards environ pour l'Assurance maladie et le déficit est évalué à 22,1 milliards d'euros.

Déficit : la Sécu en danger ?

A 80 ans, la « Sécu » est un pilier de notre solidarité nationale, mais un pilier malmené. Et le sujet n'est pas que technique, comme l'a relevé une conférence organisée par le Groupe VYV, lors de la présentation de l'étude « Les Français et la Sécurité sociale d'aujourd'hui et de demain ». Dominique Libault, qui a dirigé de

2002 à 2012 la Sécurité sociale et préside actuellement le Haut conseil au financement de la protection sociale, y a rappelé que : «

Le problème de la Sécurité sociale, c'est sa réussite. Celle d'avoir permis de rallonger notre espérance de vie d'une vingtaine d'années, depuis sa création. Le vieillissement de notre population génère de nouveaux risques dont ceux liés à l'autonomie. Et le défi budgétaire devient majeur car, forcément, la croissance des dépenses sera supérieure à celle des recettes. » En France, les recettes de la Sécurité sociale proviennent du prélèvement de cotisations sur les revenus et salaires et non du budget de l'Etat, financé par l'impôt.

Le déséquilibre structurel entre recettes et dépenses inquiète les Français. 88 % des sondés craignent que le système n'ait plus les moyens de se financer . Pour Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé entre 2012 et 2017, « combler le déficit est un sujet technocratique. La vraie question est celle de débattre des conditions de la soutenabilité du système dans la durée ». Agnès Buzyn, qui a repris le portefeuille ministériel entre 2017 et 2020 confirme : « Nous sommes le troisième pays en termes de dépense de santé derrière les Etats-Unis et l'Allemagne (...)

En raison du vieillissement et des affections longue durée (maladies chroniques, ndlr) qui augmentent ensemble, on s'attend à une augmentation naturelle des dépenses de 3 à 4 % par an . (...)

C'est donc un problème de Société car nous aurons toujours besoin, aussi, de financer l'Education, la Sécurité, la Justice, la Défense... » Et notre société reste très majoritairement attachée au caractère universel de notre Sécu puisque 85 % des Français souhaitent que tout le monde continue d'être protégé

Stéphane Junique, président du Groupe VYV (1) va plus loin pour formuler l'enjeu d'avenir : « La santé est avant tout un sujet de société ! A l'heure où le droit à la santé est attaqué de toutes parts, les mutualistes portent des actions d'entraide et un modèle de protection sociale collective qui prolonge la solidarité nationale portée par la Sécurité sociale.

Ce modèle est singulier, le monde nous l'envie. En tant que soignant et militant mutualiste, j'ai vu comment l'action des aidants, des associations de patients, comme l'engagement des professionnels de santé ont fait évoluer notre système de soins. Cela illustre à quel point la santé est, avant tout, question de citoyenneté. »

Comment préserver le modèle ?

Dans l'étude précitée, la première idée d'action est de lutter contre la fraude et les abus (pour 90 % des sondés). Mais comme l'indique Marisol Touraine, cela ne suffira pas à régler la question : « la fraude détectée (sur l'Assurance maladie, ndlr) représente entre

600 et 700 millions d'euros sur un budget global de 200 milliards d'euros ».

La prévention est l'autre levier prioritaire selon 82 % des sondés . Elle permet de réduire les besoins de soin et donc les dépenses qui y sont attachées. Cela induit toutefois de profonds changements.

Le principal serait celui du changement culturel et politique pour faire de la prévention primaire - c'est-à-dire la réduction des risques - une priorité. « On a encore tendance à sous-estimer les raisons non médicales de l'amélioration de la santé comme le fait de vivre dans des logements plus confortables », rappelle Marisol Touraine. Pour Agnès Buzyn la promotion de la santé, devrait être prise en charge par tous les ministres et relever de « de la responsabilité du Premier ministre » au lieu d'être imputée au seul ministère de la Santé.

Et la « Grande sécu » ?

Pour les deux ex-ministres, le projet d'une « Grande sécu » qui absorberait les mutuelles aux côtés du régime général n'est pas la solution pour résoudre le déficit. Agnès Buzyn estime que la Grande sécu conduirait à « une médecine à double vitesse où seuls les plus fortunés utiliseraient un système privé.

La dérive serait incontrôlable ». Marisol Touraine estime, pour sa part, que cela ne pourrait fonctionner que dans un contexte qu'elle repousse immédiatement : « l'étatisation du système de santé. » Car ce n'est pas le choix qui a été fait en 1945, où une Sécurité sociale a été instituée en même temps que les mutuelles ont continué d'exister afin d'assurer une protection complémentaire.

Nouvelle génération

Un dernier chiffre, issu de l'étude menée par Ipsos pour le Groupe VYV et La Fondation Jean-Jaurès, permet d'identifier un levier pour agir. Plus de deux Français sur trois se souviennent que la Sécurité sociale est née en 1945 comme un pilier fort de notre société d'après-guerre. Mais un jeune sur deux (18-34 ans), ne le sait pas.

Au-delà des chiffres du déficit et des conditions de la durabilité de la Sécurité sociale, le partage du projet originel avec les générations les plus récentes pourraient devenir un levier pour refaire de la Sécu un projet de société.

Commentaires

A lire aussi

Pierre angulaire du modèle social français depuis 1945, la Sécurité sociale permet à tous les assurés de bénéficier des prestations dont ils ont besoin : remboursement de soins médicaux, indemnités d'arrêt maladie ou de congé maternité, retraite...

La création d'un nouveau risque de Sécurité sociale consacré à la perte d'autonomie est un véritable changement dans l'action publique en ce domaine. Mais il ne s'agit que d'une étape d'une histoire déjà longue. Explications.



[https://www.harmonie-sante.fr/sites/default/files/styles/share\\_facebook/public/images/securite\\_sociale\\_80\\_ans\\_avenir\\_harmonie\\_sante.jpg?itok=2J-0XZ76](https://www.harmonie-sante.fr/sites/default/files/styles/share_facebook/public/images/securite_sociale_80_ans_avenir_harmonie_sante.jpg?itok=2J-0XZ76)

Marisol Touraine, Agnès Buzyn et Stéphane Junique. © Groupe VYV



[https://www.harmonie-sante.fr/sites/default/files/styles/big\\_picture\\_fallback/public/images/securite\\_sociale\\_80\\_ans\\_avenir\\_harmonie\\_sante.jpg.webp?itok=W6zilCRt](https://www.harmonie-sante.fr/sites/default/files/styles/big_picture_fallback/public/images/securite_sociale_80_ans_avenir_harmonie_sante.jpg.webp?itok=W6zilCRt)

*par Philippe Chibani-Jacquot*